

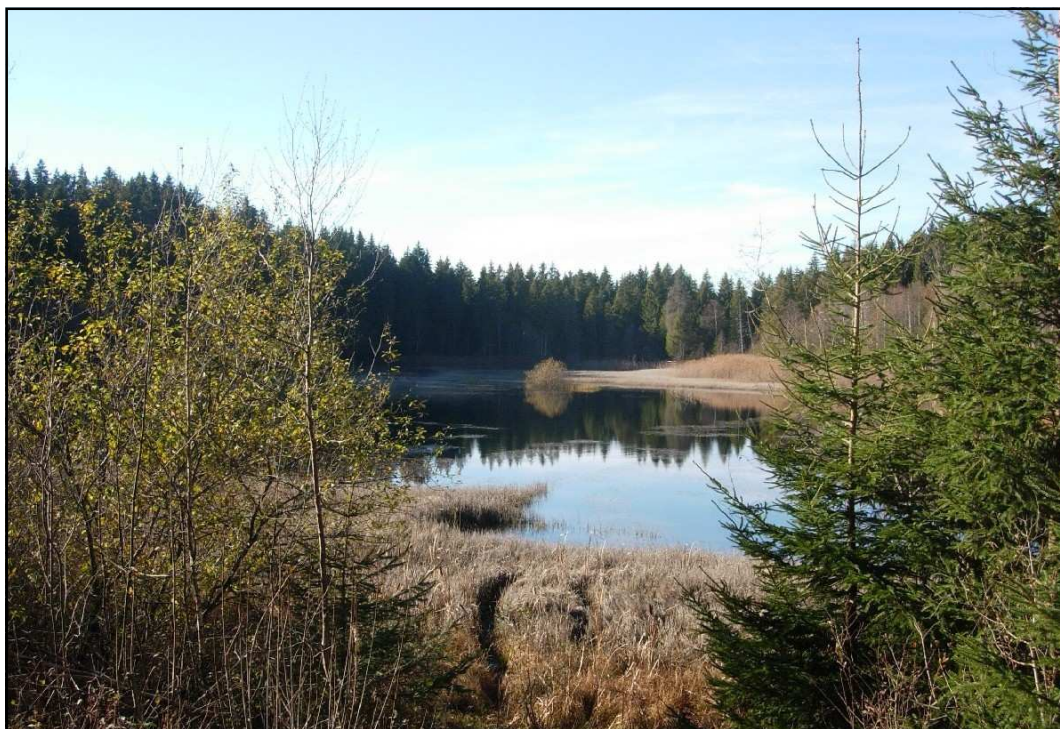
Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font

La Une

SOMMAIRE

- 2 Memento
- 3 Résumé assemblée communale du 22 avril 08
- 6 Tractanda assemblée communale du 16 décembre 08
- 8 Page ouverte à ...



Etang des Gurles à Maules : www.1625maules.ch



Mémento communal

7 décembre 2008	Loto du FC la Sionge
14 décembre 2008	Loto des jeunes tireurs
26 décembre 2008	Loto de la Musique
4 janvier 2009	Championnat de hockey hommes
4 janvier 2009	Loto de la Gym
25 janvier 2009	Championnat de hockey juniors
8 février 2009	Loto juniors FC la Sionge
6, 7, 13, 14 février 2009	Soirée de gym, halle de sport
22 février 2009	Loto de la Maîtrise Arc-en-Ciel
1 mars 2009	Loto de la Sté de Jeunesse de Sâles
6, 7 mars 2009	Concert de la fanfare, halle de sport
13 mars 2009	Match aux cartes de la bibliothèque Matulu
15 mars 2009	Loto des servants de messe
22 mars 2009	Médaille Benemerenti
28 mars 2009	Coupe de printemps
29 mars 2008	Loto du tir
5 avril 2009	Loto de la Paroisse
5 avril 2009	Championnat hockey hommes
26 avril 2009	Loto de la Sté de gym

Numéros importants

Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Sauvetage par hélicoptère Rega	1414
Hôpital cantonal de Fribourg	026 426 71 11
Hôpital du Sud fribourgeois	026 919 91 11
Hôpital psychiatrique de Marsens	026 305 78 00
Permanence des médecins de la Gruyère	026 919 86 24
SOS futures mères	026 322 03 30
La main tendue fribourgeoise 24h/24	143



Assemblée communale du 22 avril 2008

Comptes communaux 2007 : embellie réjouissante

Participation record de 120 personnes venues tant pour approuver les comptes 2007 que pour applaudir l'exploit des participants sâlois à la Patrouille des Glaciers parmi lesquels figure le vainqueur et champion du monde 2008 de ski-alpinisme, Didier Moret.

Comptes de fonctionnement 2007

L'exercice boucle avec un excédent de produits de Fr. 11'391.- après amortissements extraordinaires de Fr. 196'843.-. Cet excellent exercice s'explique par des rentrées extraordinaires au niveau des gains immobiliers et des charges liées globalement moins élevées qu'initialement annoncé par les Services de l'Etat.

A relever encore un bénéfice sur la vente des terrains de Fr. 25'993.-.

Comptes d'investissement 2007

Administration : le montant de Fr. 5'000.- prévu au budget n'a pas été dépensé, ceci en prévision du changement de logiciel en 2008.

Bâtiments scolaires : la somme de Fr. 93'144.- de produits résulte de l'opération comptable d'amortissements extraordinaires sur le fonctionnement.

Sorties de secours de la halle de gym et de l'Auberge de la Couronne : les travaux seront effectués durant l'été 2008, c'est pourquoi ils ont été provisionnés dans les comptes d'investissements 2007.

Route du Haut-des-Roches : cette route a subi une réfection pour un montant global de Fr. 125'000.-

Aménagement du quartier En l'Haut-des-Roches : les coûts sont répartis comme suit : épuration Fr. 70'700.-, autres travaux Fr. 466'078.-. Il est à relever que les ventes de terrains ont rapporté Fr. 412'757.-.

Construction de canalisations : Fr. 100'000.- étaient prévus au budget pour l'assainissement du hameau de Treyfayes. Ces travaux sont actuellement en cours de réalisation.

Au total, les comptes d'investissements 2007 bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 453'821.- pour un total de charge de Fr. 1'106.424.-.

L'assemblée communale s'est poursuivie par le traditionnel verre de l'amitié durant lequel Didier Moret a pu exposer tous les détails de son aventure sous les applaudissements nourris de ces concitoyens.

CP

Le procès-verbal intégral est à disposition sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'à l'administration.

Subside complémentaire d'apprentissage

Fondation Rieter

La Fondation Rieter peut accorder un subside complémentaire d'apprentissage aux apprenti(e)s domicilié(e)s dans le district de la Gruyère. Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandée à :

- **M. Pierre Delacombaz, 1669 Neirivue, 026 928 12 15**

La formule de Fondation Rieter n'est remplie qu'une seule fois pendant l'apprentissage, avant l'échéance du contrat d'apprentissage. En principe, le subside accordé est versé à la fin de l'apprentissage sur présentation du CFC.





Bienvenue à Nathalie Bovigny ...



... qui a rejoint notre administration le 1er novembre 2008.

Mme Bovigny a été engagée à raison de 30% afin d'apporter un support bienvenu à une équipe administrative de plus en plus sollicitée tant par une population en constante croissance que par des exigences chaque année plus gourmandes en temps provenant des différents services de l'Etat.

Nous lui souhaitons la bienvenue à bord et beaucoup de plaisir à découvrir les nombreuses facettes que lui réservent sa fonction.

Ramassage des poubelles et horaires de la déchetterie

En raison des Fêtes de fin d'année, nous rappelons à la population que le ramassage des poubelles sera effectué les mardis 23 et 30 décembre 2008 en lieu et place des mercredis.

La déchetterie sera fermée les vendredis 26 décembre et 2 janvier 2008.

Fédération fribourgeoise des retraités, section Gruyère

Buts de l'association fribourgeoise :

- définir et promouvoir une politique sociale favorable à toutes les générations
- défendre les intérêts sociaux, culturels et économiques de ses membres
- lutter pour une meilleure insertion des aînés dans la vie politique, culturelle et sociale
- encourager la participation des retraités à des activités bénévoles socialement utiles
- favoriser le dialogue et l'entraide entre toutes les générations

Activités au sein de la section de la Gruyère :

- sortie annuelle
- diverses conférences très instructives concernant les affaires sociales
- visite d'entreprises
- balades à pied, découverte de la nature
- soirée de la St-Sylvestre ou autre

Adhésion :

Les personnes souhaitant adhérer à cette association peuvent envoyer leur inscription à la Fédération fribourgeoise des retraités, case postale 418, 1630 Bulle ou à M. Willy Morand, 1661 Le Pâquier (026 912 50 32)

Les nouveaux citoyens de l'an 2008

Barras Cédric, Romanens

Bovet Véronique, Sâles

Charrière Julien, Sâles

Charrière Priscilla, Sâles

Conus Sarah, Romanens

Dénervaud Pierre, Sâles

Desbiolles Elodie, Sâles

Grandjean Aurélie, Maules

Gremaud Didier, Maules

Monnard Mathilde, Romanens

Monney Maxime, Rueyres-Treyfayes

Oberson Jérémy, Sâles

Oberson Paul, Sâles

Pasquier Laura, Maules

Pasquier Patrick, Sâles

Pittet Florian, Romanens

Sertolli Albulena, Sâles

Suard Lionel, Romanens

Yerly Fabien, Rueyres-Treyfayes





Consultations de puériculture

Sur rendez-vous uniquement, au 026 / 919.00.13 de 8h00 à 10h00

Lieu : Foyer St-Joseph de Sâles, 2ème étage, le 3e mercredi du mois

Dates :	21 janvier 09	8 février 09	18 mars 09	15 avril 09
	20 mai 09	17 juin 09	15 juillet 09	19 août 09
	16 sept. 09	21 octobre 09	18 nov. 09	16 décembre 09

Sous réserve de modifications - Croix-Rouge suisse, Association fribourgeoise

Incinération des déchets

Incinération des déchets en plein air : attention à la pollution...

Il est faux de croire que les déchets incinérés en plein air partent définitivement en fumée, loin de chez soi... En effet, les polluants contenus dans les matériaux incinérés se retrouvent dans l'air, dans les sols et les eaux. Ces polluants vont finir dans votre organisme via l'air que vous respirez et les aliments que vous mangez !

L'incinération de déchets en plein air ou dans des installations inadaptées représente à elle seule environ 10 % des émissions totales de particules fines (PM10) en Suisse. De nombreuses études établissent la nocivité des PM10 pour la santé. Celles-ci peuvent provoquer des allergies et des bronchites, déclencher des crises d'asthme, augmenter le risque d'infarctus et même s'avérer cancérogènes. L'incinération des déchets en plein air génère également toutes sortes d'autres polluants, dont des dioxines, connues pour être cancérogènes.

Ne brûler aucun déchet en plein air ou dans son chauffage à bois

Pour préserver la santé et l'environnement, il est strictement interdit de brûler des déchets en plein air, dans un tonneau, dans une cheminée de salon ou dans un chauffage à bois. La seule exception qui existe concerne de petites quantités de déchets à l'état naturel provenant des forêts, des champs ou des jardins. La possibilité d'incinérer de tels déchets est soumise à des règles strictes :

- les déchets naturels doivent être secs (plus d'aiguilles ou de feuilles sur les branches, pas de déchets détremvés) ;
- leur incinération ne doit dégager que peu de fumée ;
- la matière sèche doit être empilée en un tas non compact prenant feu rapidement ;
- seuls des produits non polluants tels que des feuilles sèches ou un peu de papier journal peuvent être utilisés pour allumer le feu ;
- la commune peut interdire l'incinération dans certaines zones.

Il est cependant fortement recommandé de composter les déchets organiques. On respecte ainsi le cycle de la matière en réintégrant des fertilisants naturels dans les sols.

La dissémination des polluants doit être évitée à tout prix, d'autant plus que la composition des biens de consommation se complexifie sans cesse. Les isolations contiennent parfois des CFC. Les bois traités, les vieilles peintures et certains plastiques recèlent des métaux lourds. Ces déchets doivent être incinérés dans des usines équipées de traitement des fumées et garantissant un stockage final adéquat des cendres.

Que faire des déchets ?

Pour savoir où amener vos déchets en vue de les recycler et de les valoriser, contactez votre commune.

Service de l'environnement / juillet 2006



Assemblée communale

Mardi 16 décembre 2008

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 16 décembre 2008, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 22 avril 2008
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles pendant les heures d'ouverture)
2. Budget 2009 du Foyer St-Joseph
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
3. Budget communal 2009
 - a) budget de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
 - d) budget des investissements 2009
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
4. Attribution d'une délégation de compétence en faveur du Conseil communal en vue d'un échange de terrain
5. Zone artisanale La Joretta : adaptation du prix de vente
6. Réception des jeunes citoyens nés en 1990
7. Divers

Fermeture du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé durant les fêtes de fin d'année

du 22 décembre 2008

au 2 janvier 2009

(réouverture le 05.01.08 à 8h00)

Merci de votre compréhension



En bref

ADMINISTRATION COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

Lundi à vendredi:

08h00 - 11h30

13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026 917 82 96

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère

Avenue de la Gare 12

1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

POPULATION 2008

Nombre d'habitants	1345
Maules	290
Romanens	289
Rueyres-Treyfayes	138
Sâles	628
Nombre de votants	927



Concert de Noël du chœur "Z'elles"

Anciennement connu sous le nom « Les TéOtins », **le groupe vocal « Z'elles »** se veut un chœur jeune, dynamique et ...exclusivement féminin !

Dirigé par Marie-France Baechler, le groupe réunit 16 jeunes filles de 16 à 25 ans, toutes passionnées de musique et de chant.

Tour à tour mélancoliques, drôles, énergiques ou espiègles, les filles se plaisent dans un répertoire pop et actuel (chanson contemporaine francophone et anglophone, gospel ou autre).

Elles aiment agrémenter leurs prestations de mises en scène ou chorégraphies originales qui traduisent leur dynamisme et leur envie de toucher le public.

Le groupe se donne pour but de personnaliser les chansons...

...Afin qu'aucune note ne s'envole sans « Z'elles » !!!

Concerts de Noël ☆

12 décembre 08 : à l'église de Treyvaux à 20h00 avec le quatuor Nomade

13 décembre 08 : à l'église d'Avry-dt-Pont à 20h00 avec le chœur de Praroman

14 décembre 08 : à l'église de Praroman à 17h00 avec le chœur-mixte

20 décembre 08 : à l'église de Villarlod à 20h00 avec le quintet X-five

21 décembre 08 : à l'église de Riaz à 17h00 avec le quintet X-five

Entrées libres



www.zelles.ch

Vœux 2009



Bonheur et santé pour 2009 !



A l'approche des Fêtes de fin d'année, le conseil et le personnel communal s'unissent pour vous présenter leurs meilleurs vœux et remercient toutes celles et ceux qui offrent une partie de leur temps à la collectivité publique.

Avec quelques jours d'avance, meilleurs vœux à toutes et à tous!



Page ouverte à ... la société de gym de Sâles

SOIREE DE GYMNASTIQUE 2009

Il était une fois...

Mireille la cheffe de famille
Delphine la créative fine
Nico le bricolo
et Olivier le cuisinier

qui emmenèrent à l'aventure

Virginie la pro des écrits
et Elisabeth la belle du personnel

Ensemble, ils partirent à la découverte des mille et une nuits. En chemin, ils rencontrèrent

Sylvie la fée des habits

qu'ils embarquèrent avec eux.

Leur périple leur firent rencontrer Ali Baba qui leur conta son histoire. Ils la trouvèrent si fantastique qu'au retour dans leur petit village de Sâles, ils décidèrent de la relater à leur tour aux habitants.

N'étant pas de très bons narrateurs, ils engagèrent tous les gymnastes de la commune pour mettre en scène l'histoire d' « **Ali Baba et les quarante voleurs** ».

Chaque groupe se mit au travail pour imager à sa manière une partie de cette histoire. Certains la connaissent déjà, savent qu'elle parle de voleurs, d'une caverne et d'or. Mais se souviennent-ils comment Ali Baba découvre l'or, comment les voleurs le cherchent, comment celui-ci déjoue les pièges des voleurs ? Se rappellent-ils des mariages, du marché, de la servante bien maligne ?

Et bien c'est tout ça que petits et grands raconteront au mois de février.

Avez-vous envie de vous plonger vous aussi dans la magie des mille et une nuits ? alors laissez-nous vous donner rendez-vous les

6-7 et 13-14 février à 20h15 à la halle de gym de Sâles.

Pour être certains de ne pas manquer ça, réservez vos places et retirez les billets

à l' « Hôtel de Ville » de Vaulruz au 026/912.78.75.

Pour Sylvie, Virginie, Delphine, Elisabeth, Nico, Olivier, moi et tous les gymnastes, la soirée de gym est une véritable fête que nous nous réjouissons de partager avec chacun.

Pour le comité de soirée
Mireille Moura